



OPEN LAW* Le droit ouvert
-
État des lieux sur les travaux en cours

Octobre 2017

SOMMAIRE

Open Law : Travaux en cours

1. Les programmes.....	1
2. Les cycles.....	4
3. Les communs numériques.....	6
4. Le Village de la Legaltech 2017.....	7

1. Les programmes

SMART CONTRACT ACADEMY

Présentation



Poursuite de travaux menés en 2016 (cycle Smart contracts), ce projet vise à développer l'appropriation, parmi les juristes, de ces programmes informatiques automatisant l'exécution de contrats. Le cycle, animé en partenariat avec l'ECAN (Ecole de la Création et de l'Artisanat Numérique) et l'initiative Coala Lex, regroupe une vingtaine de spécialistes sélectionnés sur candidature, et poursuit **un triple objectif** :

- **Créer des promotions "interdisciplinaires" de juristes technophiles**, formés à la blockchain et aux smart contracts, et de non-juristes sensibilisés aux enjeux juridiques qu'ils peuvent présenter ;
- **Analyser en profondeur des cas d'usage d'actualité**, leur modèle économique et le cadre juridique associé.
- **Créer un premier référentiel de Smart Contracts Open Source** accompagnés de leur analyse juridique, afin d'inspirer et de faciliter le déploiement de nouveaux produits et services.

👁️ **Constats**

Engouement fort pour le projet précédent d'ateliers découvertes autour des smart contracts.

Nécessité de monter en compétence pour proposer des livrables plus qualitatifs

Pertinence de la pluridisciplinarité pour adresser les enjeux posés par le développement des Smart Contracts.

🗨️ **Solutions proposées**

Mise en place de **promotions interdisciplinaires** et mentorées de conception de Smart Contracts appliqués à des cas d'usage métiers pour :

- > Alimentation d'une « bibliothèque de Smart Contracts » en Open Source
- > Livret final reprenant l'ensemble des travaux et les thématiques abordées
- > Documentation sur les projets développés par la promotion

👤 **Coordinateur**

Xavier Levayssiere - ECAN

Partenaires



Ecole de la Création et de l'Artisanat
Numérique

Prochain événement



[Smart Contract Academy] – Samedi 11 novembre 2017 – 9:30

Atelier 6 Mise en forme des résultats, définition de la stratégie de diffusion et de valorisation du projet

FORMER LE JURISTE DE DEMAIN

Présentation

Intelligence artificielle, blockchain, big et Open Data, Legaltech, Legal Design et prédictibilité, etc : le numérique bouleverse la pratique et la perception du droit et implique de repenser le rôle du juriste. Dès lors, de nouvelles formations et un socle de compétences renouvelé sont indispensables pour lui permettre de prendre toute sa place dans la société de demain.

C'est la tâche à laquelle nous nous attelons dans ce nouveau programme, pensé à la fois comme :

- un inventaire des ressources pédagogiques existantes en accès libre ;
- un parcours exploratoire des pédagogies innovantes appliquées au droit ;
- un espace d'expérimentation des outils susceptibles d'accompagner cette transformation de l'apprentissage ;
- une réflexion collective sur les nouveaux métiers du droit et la transformation des parcours professionnels.

Les travaux doivent aboutir à des dispositifs concrets dont pourra se saisir le « Juriste de demain » pour accompagner sa trajectoire numérique. Ces derniers pourront être technologiques (MOOC, serious game, bases de données des ressources d'apprentissage, etc.), méthodologiques (fiche méthodologique, méthodologie de simulation, bourse à l'emploi, etc.) et/ou pédagogiques (fiches métiers, liste de compétences clés, vidéos-témoignages, questionnaires et tests en ligne).

A travers ce projet, notre ambition est de participer à une dynamique globale visant à redonner aux juristes la maîtrise de leur trajectoire professionnelle et leur permettant de valoriser leur formation. Notre différence : créer les conditions d'une réflexion transversale, pluridisciplinaire et interprofessionnelle afin d'explorer et de faire émerger des solutions collectives et ouvertes.

👁️ **Constats**

- Enjeu pour l'écosystème et le marché du droit : les juristes doivent être acteurs de leur formation et de leur trajectoire professionnelle en maîtrisant notamment la transformation numérique des usages, de la pratique et des métiers.
- Décalage entre les contenus / formats d'apprentissage et les compétences et savoirs attendus dans le monde professionnel.

💬 **Solutions proposées**

Démontrer que le numérique est une partie de la réponse et permet de transformer en profondeur et durablement les contenus et les formats d'apprentissage.

Utiliser le positionnement unique de l'association pour conduire une action fédératrice, dans le prolongement des travaux déjà initiés au sein de l'association.

Être complémentaire des démarches engagées par ailleurs par l'appareil éducatif et les prestataires traditionnels d'enseignement.

👤 **Coordinateur**

Benjamin Jean - bjean@openlaw.fr 

Partenaires



EDITIONS LEFEBVRE SARRUT

2. Les cycles

INTERPROFESSIONNALITE : SIMULER UNE SPE

Présentation

Dans la continuité du P4 et de son Défi sur l'interprofessionnalité, Open Law* Le droit ouvert a souhaité mettre à l'épreuve la Société Pluri-professionnelle d'Exercice (SPE) au travers d'une simulation mêlant tous les acteurs concernés (professions réglementées du droit et du chiffre, éditeurs, école, legal tech etc...)

L'objectif : vérifier la réalité des idées reçues (la SPE est un modèle s'adressant principalement aux grosses structures, il est difficile pour les différentes professions de partager les données sans enfreindre les règles déontologiques etc...) et permettre à tous de s'emparer de ce mode d'exercice.

Ce cycle est ainsi composé de différents groupes de travail, composés de juristes et d'éditeurs, pour analyser les textes et élaborer une contrathèque, s'intéresser aux modèles économiques applicables et réfléchir à une plateforme digitale incluant chatbot, simulateurs et guides pratiques.

Les multiples travaux engagés autour d'un cas concret, celui de la transmission d'entreprise, seront documentés dans un livre blanc à l'issue du cycle afin de donner les clés à tous pour s'engager dans cette voie.

👁️ **Constats**

L'interprofessionnalité offre un guichet unique et une approche full services qui permet de répondre à un besoin marché

OR, les acteurs du monde du droit ne semblent pas prêts à s'en saisir, ou considèrent souvent que ce format d'affaire est réservé aux grandes structures.

POURTANT, Les SPE permettent aux différentes professions de faire travailler l'intelligence collective dans une démarche d'Open Innovation

🗨️ **Solutions proposées**

- **Convaincre de la pertinence du modèle interprofessionnel** à travers la modélisation d'une entreprise numérique du droit dédiée à la « transmission d'entreprise »
- « **démier** » et **documenter les obstacles**

⇒ *La transmission d'entreprise est un terrain privilégié pour l'interpro car implique nécessairement une multitude d'acteurs*

👤 **Coordinateur**

Dan Kohn.

Partenaires



Prochain événement



[Interprofessionnalité] - 9 novembre 2017 (à préciser)

Soirée de lancement de la publication du Guide de l'interprofessionnalité

THINK LED* : LEGAL DESIGN

Présentation

Ce cycle exploratoire vise à explorer la démarche "Legal Design", encore peu théorisée et encore moins mise en œuvre en France. Nos travaux mêlant juristes, entrepreneurs, associations, ingénieurs et designers lors d'ateliers mensuels à l'Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle (ENSCI), offrent un cadre idéal pour expérimenter à travers des cas d'usage concrets apportés par nos partenaires.

Objectifs :

- Initier les participants à un travail collaboratif ;
- Sensibiliser à la dimension Legal design et participer à faire évoluer la façon de concevoir des services ;
- Expérimenter le prototypage de solutions remettant l'utilisateur de droit au centre de la réflexion juridique ;
- Alimenter une banque de données avec les solutions élaborées et créer une bibliothèque d'outils de facilitation en ligne.

👁️ **Constats**

> Illisibilité du droit pour les "profanes"

> Nouvelles difficultés pour beaucoup de juristes à répondre aux besoins et aux attentes de leurs clients dans les formats classiques

> Médium image dont l'ascension est irrésistible.

🗨️ **Solutions proposées**

Créer une communauté de « Legal designers » pour transmettre et restituer l'information juridique sous une autre forme.

Et concrètement :

C'est quoi ?

Cycle d'ateliers mensuels en soirée : 19h-21h, hors événements ponctuels de type hackathon

Comment ?

Collaboration itérative - un atelier expérimentation sur un sujet donné puis un atelier restitution

Pour qui ?

Le dispositif s'appuie sur des acteurs/interlocuteurs qui auront un intérêt particulier ou un sujet d'étude à soumettre (une association, un éditeur, un assureur, un cabinet d'avocat ou un grand compte) et doit inclure les utilisateurs finaux (feedback)

Déroulé type d'un atelier :

- Plénière pour la « théorie » ou des retours d'expérience
- 1h30 de cas pratiques

👤 **Coordinateur**

Elodie Teissèdre, Sumi Saint-Auguste

Partenaires



Prochain événement



CONFÉRENCES, LEGALDESIGN - Jeudi 26 octobre 2017 - 19:00

[Atelier Legal Design #7] - Think LeD* !

Réservez-nous votre soirée du jeudi 26 octobre. Le détail de cette nouvelle session de Think LeD* vous sera dévoilé très prochainement, ainsi que le lieu !

3. Les communs numériques

IA & DROIT : DATASETS D'APPRENTISSAGE

Présentation

Le potentiel que représente pour le droit "l'Intelligence artificielle" et les technologies associées est au cœur des préoccupations de la communauté des juristes.

Pourtant, les applications sont aujourd'hui limitées, les professionnels de la legaltech manquant de données propres à la langue française et au langage juridique pour alimenter et faire progresser leurs algorithmes. Cette absence de données d'apprentissage ne permet pas non plus d'aborder la question des dangers éthiques liés au développement des outils d'intelligence artificielle.

C'est la raison pour laquelle l'association Open Law Le droit ouvert*, dans le cadre de la mission "Ethique et Algorithme" de la CNIL, a décidé de solliciter sa communauté autour d'un projet sur les données d'apprentissage.

Objectifs :

- ̄ Démontrer la faisabilité et l'utilité de constituer des jeux de données d'entraînement de qualité ;
- ̄ Explorer des méthodologies de création de données d'apprentissage ;
- ̄ Documenter la démarche afin de lui conférer un caractère répliquable pour d'autres jeux de données.

Conformément aux principes érigés par l'association, le(s) jeu(x) de données produits seront par la suite exploitables par tous dans un format ouvert.

👁 Constats

- Manques de données d'entraînement propres à la langue française et au langage juridique.
- Dangers éthiques liés au développement des outils d'intelligence artificielle sans données d'entraînement de qualité.

💬 Solutions proposées

- Utiliser la communauté Open Law, qui rassemble les compétences juridiques et techniques nécessaires, pour constituer un / plusieurs jeu(x) de données d'entraînement, qui serai(en)t par la suite exploitable(s) par tous.
- Utiliser les données de Jurisprudence (dans un premier temps) : dans le prolongement des travaux engagés dans le cadre du programme Open Case Law

👤 Coordinateur

Camille Ledouaron - ELS Francis Lefebvre

Partenaires



Prochain événement



IA & DROIT - Mardi 7 novembre 2017 - 18:30

[I.A & Droit] Atelier BarCamp - Confirmation obligatoire

[Le lieu de cet atelier sera annoncé très prochainement]

4. Le Village de la Legaltech 2017

Présentation



La LegalTech en France est là.

Le Salon français de la LegalTech est chaque année un lieu unique de rencontres, d'information et de formation, organisé autour d'un espace d'exposition, de conférences et d'ateliers.

Cette rencontre entre acteurs de la LegalTech, professionnels du droit, étudiants et entrepreneurs met en avant les acteurs impliqués dans des démarches d'innovation et proposant des technologies appliquées au Droit... en restant très opérationnel sur les solutions du moment et celles à venir. Les acteurs traditionnels et les startup sont là... et les conférences permettent d'aborder les questions de modèles économiques ou de marché du droit, d'innovation, de ressources humaines, de management...

Attention ! Ce Salon est fortement conseillé aux Avocats, Juristes, Notaires, Fiscalistes, Experts-comptables, Etudiants en Droit... mais aussi les entrepreneurs et tous ceux qui sont concernés par le Droit.



Partenaires

Top Sponsors

ils accompagnent l'innovation du Droit...



Prochain événement



COMMUNAUTÉ, CONFÉRENCES - Mercredi 6 décembre 2017 - 09:00 , Jeudi 7 décembre 2017 - 09:00

[Village de la Legaltech 2017]

Dans le cadre du Paris Open Source Summit les 6 & 7 décembre 2017, l'association "Open Law, le Droit ouvert" et le Village de la Justice co-organisent le deuxième Village de la Legaltech.